été séparées dans sa pensée du rétablissement du principat civil. Il ne suffisait pas que le pape fût libre; il fallait que cette liberté fût apparente, évidente, manifeste au centre même de la catholicité. La lettre au cardinal Rampolla fut suivie d'une circulaire de celui-ci aux nonces (22 juin), conçue dans le même esprit. Ce qu'il y avait à relever dans ces documents c'était la reconnaissance implicite du royaume d'Italie, avec lequel on s'offrait de traiter. On sait d'ailleurs, aujourd'hui, que Léon XIII a considérablement réduit les prétentions temporelles de son prédécesseur : le compromis auquel il s'est arrêté consiste à revendiquer non plus les Etats de l'Eglise, mais la ville de Rome. Malheureusement, une transaction sur ces bases est impossible, le gouvernement italien ne pouvant abandonner la jeune capitale, qui est comme le vivant triomphe de l'unité nationale. Ainsi, le Vatican, par dignité, le Quirinal, par amour-propre, se trouvent en présence d'un problème insoluble tant qu'on n'en déplacera pas les termes.

Au mois d'août 1886, la sainte Inquisition rendit, avec l'approbation du pape, un décret défendant aux juges français d'appliquer la loi du divorce sous peine de violer « le droit divin et ecclésiastique, aux maires de transcrire le jugement sur leurs registres, et de célébrer le mariage civil d'une personne divorcée voulant contracter une nouvelle union ». Une prétention aussi exorbitante était la négation même de notre ordre national, mais il entrait dans la politique de Léon XIII d'intervenir dans les affaires intérieures des nations et de dispenser ou de refuser aux gouvernements son appui spirituel. Après la preuve éclatante qu'il avait donnée en Allemagne de cette politique, il en fournit une seconde non moins palpable, en confiant à M. Persico une mission en Irlande pour exercer une pression sur les populations catholiques de l'île. Si, d'ailleurs, on jette un regard sur les dix premières années du pontificat de Léon XIII, on est surpris de son activité : toujours informé par sa diplomatie, il apparaît avec une lettre ou une encyclique chaque fois qu'un conflit s'élève à l'étranger et que l'opinion du saint-siège lui semble devoir peser dans la décision à prendre. La ville de Bude célèbre-t-elle l'anniversaire de sa délivrance? Léon XIII, dans une lettre aux évêques de Hongrie, expose comment ce pays s'est formé sous l'influence de la religion (1886). Un nouveau délégué apostolique est-il accrédité auprès du sultan? Le délégué ne manque pas d'unir ses ferventes prières à celles des catholiques turcs, pour que le Tout-Puissant conserve les jours précieux au Grand Turc, et lui accorde un glorieux règne. Le pape a cherché et il cherche encore à faire accréditer auprès du Vatican un agent britannique et à rétablir les relations avec l'Angleterre comme avant 1870. En Orient, il a mis fin au schisme arménien, rétabli la hiérarchie roumaine, conclu un concordat avec le Monténégro, négocié la question du protectorat des chrétiens en Chine. Les résultats de cette politique sautèrent aux yeux le 1er janvier 1888, date de la célébration du jubilé sacerdotal de Léon XIII. De tous les points du monde les présents les plus divers et les plus riches affluèrent au Vatican. Les Etats se firent représenter par des envoyés extraordinaires, et l'on y vit à côté de délégués de l'Espagne et de l'Autriche des envoyés britanniques et prussiens. La solennité fut célébrée de telle manière qu'elle témoigna de la liberté complète et de l'indépendance du pape; mais autant le gouvernement italien s'appliqua à assurer la pleine indépendance de celui qui passe aux yeux des fidèles pour un prisonnier, autant il resta jaloux de sauvegarder sa propre dignité et l'intégrité du sol national en empêchant qu'on rendît au saint-père des hommages politiques : c'est ainsi que le prince Torlonia fut révoqué de ses fonctions de syndic de Rome pour avoir porté au Vatican, sans l'autorisation du roi, les félicitations du conseil municipal. Dans le courant de l'année, Léon XIII ne manqua pas de faire transmettre par les nonces aux gouvernements étrangers une communication sur la situation de plus en plus précaire qui lui était faite dans Rome; mais aucune puissance ne se permit de prendre officiellement le parti du pape contre l'Italie. Toutefois, en dépit du mécontentement visible du cabinet italien, l'empereur d'Allemagne Guillaume II rendit visite au chef de la catholicité (12 octobre 1888).

LÉONCE (Edouard-Théodore NICOLE, dit), acteur français, né en 1823. Il étudiait le droit à Paris, lorsque la passion du théâtre s'empara de lui. Il débuta à Belleville en 1844, mais ne commença guère à être connu qu'en 1852, époque à laquelle il entra au Vaudeville. Engagé par Offenbach, dès l'installation des Bouffes-Parisiens au passage Choiseul, il joua six cents fois au moins *Orphée aux enfers* (1858), puis créa : *les Douze Innocentes* (1865); *Croquefer, Une femme qui a perdu sa clef*, opérette dont il composa les paroles (1866); *les Chevaliers de la Table ronde, M. Choufleury* (1867); etc. Il alla créer, à l'Athénée, Kaolin, de *Fleur-de-Thé*, qu'il reprit, l'année suivante, aux Variétés, avec le même succès. Devenu le pensionnaire d'Hippolyte Cogniard, il ne quitta plus le théâtre du boulevard Montmartre, où, pendant vingt ans, il interpréta d'une façon originale des rôles qu'il a marqués de son empreinte personnelle, parmi lesquels nous remarquons : Ménélas, de *la Belle Hélène;* Chamoiseau, des *Pommes du voisin;* Antonio, des *Brigands* (1869); Séraphin, de *la Tour du Cadran* (1872); Lardillon, de *la Revue n'est pas au coin du quai;* Bibès, des *Braconniers* (1873); Zizibar, de *la Veuve du Malabar;* Tournesol, des *Merveilleuses* (1874); Pédro, de *la Périchole;* Alfred, de *la Vie parisienne;* Mélinard, du *Manoir du Pic-Tordu* (1875). Pépitt, des *Trente millions de Gladiator;* Délicat, de *la Boulangère a des écus;* Ossip, des *Dumacheff* (1876); Bec-de-Mil, du *Roi dort!* Tardivel, des *Charbonniers* (1877); Ygène, du *Docteur Ox;* Dubocal, de *la Poudre d'escampette;* le marquis de La Houpe, de *la Cigale* (1878); Sotherman, du *Grand Casimir* (1879); le maëstro, de *Rataplan* (1880); Bompan, de *Lili* (1882); Loriot, de *Mam'zelle Nitouche* (1883); le docteur Brigard, de *Pschutt et V'lan;* Paturel-Tonton, de *Revisons;* etc. Lié d'amitié avec Brasseur, il alla créer, aux Nouveautés, Chavenon, de *Mimi* (1888). Il a été, en 1881, copropriétaire du café de Suède. M. Léonce s'est retiré définitivement du théâtre, en 1889, après avoir diverti le public pendant quarante-cinq ans.

***LÉONHARD** (Gustave), géologue allemand, né à Munich le 22 novembre 1816. — Il est mort à Heidelberg le 27 décembre 1878.

** **LÉOPOLD II** (Louis-Philippe-Marie-Victor), roi des Belges, né à Bruxelles le 9 avril 1835. — Au début de l'année 1878, Léopold II fut choisi comme arbitre par le Chili et la République Argentine pour régler le différend relatif à la possession de la Patagonie. Lors de la célébration du cinquantième anniversaire de l'indépendance belge, il prononça une allocution où il rendit hommage à la génération de 1830 et aux bienfaits de la constitution (17 août 1880). La fondation de l'Etat indépendant du Congo n'étant que le couronnement de l'œuvre civilisatrice entreprise en Afrique par Léopold II dès 1876, le roi des Belges, avec l'autorisation des Chambres, prit le titre de souverain de cet Etat. L'échec du parti libéral, le 10 juin 1885, amena au pouvoir le cabinet Malou, qui s'empressa de faire voter la loi catholique du 20 septembre sur l'enseignement. Des efforts furent tentés auprès du roi pour qu'il refusât sa sanction; mais Léopold II, voulant rester fidèle à ses devoirs constitutionnels, se décida à promulguer la loi, ce qui lui fit perdre une partie de sa popularité. Les élections du 19 octobre suivant pour le renouvellement par moitié des conseils communaux marquèrent un revirement dans l'opinion, car les électeurs libéraux, bien disciplinés, triomphèrent presque partout de leurs adversaires. La situation du roi était à ce point délicate qu'il songea un instant à dissoudre les Chambres et à consulter de nouveau le pays, mais le collège électoral du 10 juin et celui du 19 octobre n'avaient point la même composition, et rien ne prouvait que les censitaires se rangeraient à l'avis des collèges communaux. Léopold II se contenta donc de demander leur démission aux deux ministres les plus compromis dans l'œuvre réactionnaire du cabinet, MM. Woeste et Jacobs. M. Malou se retira immédiatement et eut pour successeur M. Bernaërt, moins ultra que l'ancien président du conseil.

LÉOPOLD-DEUX, lac de l'Afrique, dans l'Etat indépendant du Congo, découvert par Stanley, sur la rive gauche du cours moyen du Congo, par 1° 28' de lat. N. On évalue sa superficie à 1.520 kilom. carrés. Ce lac, de configuration oblongue, s'étend du N. au S. sur une longueur de 130 kilom.; sa largeur varie de 8 à 60 kilom.; sa plus grande profondeur est de 7m,20, sa profondeur moyenne de 4m,80 et probablement de 2m,50 dans les temps de sécheresse. Les côtes sont en général couvertes de forêts et de collines de 45 mètres à 90 mètres de hauteur. Le lac Léopold-Deux renferme des crocodiles. Il reçoit nombre de petites rivières dont la plus considérable, au N., paraît communiquer avec le lac Matoumba. Les productions principales des terres riveraines sont le *camwood*, essence tinctoriale, la gomme, le bétail et l'ivoire.

LÉOPOLD RIVER ou **MOUNDOUKOU LILOU**, rivière d'Afrique dans la partie orientale de l'Etat indépendant du Congo. Elle prend naissance à l'ouest du Mouta Nzighé, coule de l'E. à l'O., reçoit, à droite, le Nankora et se jette dans le Congo, à 20 kilom. au sud des Stanley Falls.

LÉOPOLDVILLE, chef-lieu d'un district de l'Etat indépendant du Congo, sur la rive gauche du Stanley Pool, à 541 kilom. au nord-est de Banana, à 150 kilom. au nord-est de Manyanga et à 1.708 kilom. au sud-ouest des Stanley Falls, par 4° 20' de lat. S. et 13° 4' 46" de long. E., d'après Grenfells et par 4° 20' 18" de long. S. et 12° 49' 52" de long. E., d'après Baumann; 279 hab., dont 20 blancs. Léopoldville s'élève sur la pente méridionale du mont Léopold, où elle fut fondée en 1881 par Stanley; elle est construite sur une terrasse, à 20 mètres au-dessus du niveau du Stanley Pool et sur le bord intérieur d'une baie, en amont de la première cataracte des chutes de Livingstone, vis-à-vis de Brazzaville. C'est la tête de ligne de navigation du Congo moyen et du Congo supérieur.

***LÉOUZON-LEDUC** (Louis-Antoine), littérateur et voyageur français, né à Dijon le 10 décembre 1815.—Il a publié depuis 1867: *M. Thiers et les partis monarchiques* (1873, in-12); *la Fille du Sorcier*, légende finlandaise (1874, in-12); *Marie, histoire d'une jeune fille*, trad. du danois (1875, in-12); *les Cours et les chancelleries; Impressions et Souvenirs* (1876, in-12); *Esquisses orientales* (1876, in-8°); *Midhat-pacha* (1877, in-8°); *Nouvelles du Nord*, traduites du danois (1879, in-12); *l'Odyssée galante d'une princesse russe* (1879, in-12); *la Princesse Gourkoff* (1879, in-12), suite de l'ouvrage précédent; *Vingt-neuf ans sous l'étoile polaire* (1879-1880, 2 vol. in-12); *le Serment du docteur, histoire suédoise* (1885, in-12); *Souvenirs et impressions de voyage dans les pays du nord de l'Europe* (1886, in-4°). Il a de plus édité *la Correspondance diplomatique du baron de Staël-Holstein et du baron de Brinkmann* (1881, in-8°) et *les Lettres de M. de Kageneck, brigadier des gardes du corps, au baron Alstræmer* (1884, in-8°).

* **LEPAGE** (Henri), historien et paléographe français, né à Amiens le 3 septembre 1814. — Depuis 1872, il a publié les monographies suivantes : *l'Ancien Diocèse de Metz* (1872, in-8°); *la Lorraine allemande, sa réunion à la France, son annexion à l'Allemagne* (1873, in-8°); *Vie du duc René II* (1875, in-8°); *Opinion de Dom Calmet sur l'emprisonnement de Ferry III* (1877, in-8°); *Une table princière en Lorraine aux* XVIe *et* XVIIe *siècles* (1882, in-8°); *Melchior de La Vallée* (1883, in-8°); *Sur l'organisation et les institutions militaires de la Lorraine* (1884, in-8°); *Complément au Nobiliaire de Lorraine de Dom Pelletier*, avec L. Germain (1885, in-8°); *Fleurs lorraines, chroniques, etc.* (1887, in-8°); *les Tapisseries des ducs de Lorraine* (1887, in-8°).

LEPAGE (Nicolas-Auguste), journaliste et écrivain français, né à Mauvages (Meuse) en 1835. Il compléta ses études en suivant à Paris les cours des Associations philotechnique et polytechnique et ceux du Conservatoire des arts et métiers. En 1866, après avoir fait ses débuts de journaliste dans le « Bâtiment », il prit la gérance du « Courrier français », mais, en 1868, il se sépara de Vermorel, le rédacteur en chef, et entra au « Gaulois ». Il écrivit successivement ou concurremment dans le « Parlement », « Paris-Journal », le « Constitutionnel », la « Revue contemporaine », la « Revue de France », la « Revue du monde catholique », l' « Illustration », le « Monde illustré », le « Journal officiel », etc. Entre autres écrits politiques, il a publié : *Discours du trône depuis* 1814 (1867, in-12); *l'Italie en* 1868 (1868, in-8°); *Lettre à Mme la princesse de Metternich par un détenu de Sainte-Pélagie* (1868, in-8°); *Ligier Richier* (1868, in-12); *Histoire de la Commune* (1871, in-12); *Voyage aux pays révolutionnaires* (1877, in-12). Sous son nom ou sous le pseudonyme de **A. Varin**, M. Auguste Lepage a publié plusieurs romans : *le Roman d'un parvenu* (1867, in-12); *Mademoiselle de Merville* (1869, in-12); *la Sirène de l'Argonne* (1878, in-12); *l'Odyssée d'un comédien*, imité de l'allemand (1881, in-12); *Récits sur l'histoire de Lorraine* (1881, in-8°); *le Roman d'un gentilhomme* (1882, in-12); *la Vie d'un artiste* (1882, in-12); *Récits sur l'histoire d'Alsace* (1884, in-8°); *le Roman d'un héros* (1885, in-12); *Une déclassée* (1887, in-12); *Caprice de marquise* (1887, in-18); *la Dame de l'Ile* (1889, in-12). Enfin, on lui doit trois ouvrages anecdotiques : *les Cafés politiques et littéraires de Paris* (1874, in-16); *les Boutiques d'esprit* (1879, in-12); *les Dîners artistiques et littéraires* (1884, in-12).

LEPAGE (Jules BASTIEN-), peintre français. V. BASTIEN-LEPAGE.

* **LÉPAULLE** (François-Guillaume-Gabriel), peintre français, né à Versailles le 21 janvier 1804. — Il est mort en 1884. Parmi ses dernières œuvres nous citerons : portrait de *M. le docteur Josat* (1870); *Une Orientale, Vue du pont de Fournelles, Cantal* (1874); *Armes, potiches et narguilés* (1876); *Armes, statuettes et grès* (1877); portrait de *M. Davioud* (1878); portrait du *docteur Dieder* (1879); *Vic-sur-Cère, Cantal* (1879).

LEPELLETIER (Edmond-Adolphe DE BOUHÉLIER-), journaliste et littérateur français, né à Paris le 26 juin 1846. Après de bonnes études au lycée Bonaparte, il se fit recevoir avocat, écrivit quelques poésies dans le goût « parnassien » et débuta comme journaliste dans des feuilles éphémères. Admis en 1868 dans la brillante rédaction du « Nain jaune », dirigé par Ganesco, il encourut en 1869 un mois d'emprisonnement à Sainte-Pélagie, pour un article un peu vif contre l'administration du baron Haussmann. S'étant engagé au 69e de ligne en garnison à Laval, il fit la campagne de 1870-1871 sous les ordres de Vinoy, au 13e corps, et prit part aux combats de l'Hay (30 septembre et 29 novembre 1871). Après la guerre, il rentra dans la carrière du journalisme, interrompue par des duels qui ne furent pas tous heureux. Le « Bien public », les « Droits de l'homme », le « Rappel », la « Marseillaise » le comptèrent tour à tour au nombre de leurs rédacteurs. Depuis quelques années, M. Ed. Lepelletier est le principal rédacteur du « Mot d'ordre ». Il écrit des chroniques goûtées dans l' « Echo de Paris », et sous le pseudonyme de **Michel Pauper**, des articles divers dans l' « Estafette ». Adjoint au maire d'une des communes de la banlieue de Paris, il obtint aux élections législatives du 4 octobre 1886, comme candidat de « l'Alliance républicaine », 73.000 voix. Entre autres romans on doit à cet écrivain : *l'Amant de cœur* (1884, in-12); *le Supplice d'une mère* (1884, in-12); *La-i-tou* (1885, in-12); *les Morts heureuses*, nouvelles (1886, in-12); *Claire Everard* (1888, in-12).

* **LEPELLETIER DE LA SARTHE** (Almire-René-Jacques), médecin français, né au Mans le 13 novembre 1790. — Il est mort dans la même ville le 28 février 1880. Il avait publié en dernier lieu : *l'Hôpital du Mans, sa transformation*, etc. (1874, in-8°); *Traité complet de physiologie* (1876, 2 vol. in-8°).

** **LEPÈRE** (Edme-Charles-Philippe), avocat et homme politique français, né à Auxerre le 1er février 1823.—Il est mort dans cette ville le 6 septembre 1885. Le 4 février 1879, M. Lepère entra dans le cabinet Waddington, formé après l'élection de M. Grévy, comme ministre de l'Agriculture et du Commerce. Le 4 mars suivant, il échangea son portefeuille contre celui de l'Intérieur et des Cultes, devenu vacant par la démission de M. de Marcère, et il conserva ses fonctions dans le ministère Freycinet du 28 décembre 1879. Il eut à intervenir dans la discussion de la loi sur le droit de réunion (janvier 1880), adressa aux préfets une circulaire importante sur l'interprétation des décrets du 29 mars (2 avril), et dut donner sa démission le 16 mai 1880, le groupe de l'union républicaine, dont il faisait partie, ne l'ayant pas soutenu lors de la seconde délibération du projet sur les réunions publiques. Réélu député d'Auxerre le 21 octobre 1881, il siégea sur les bancs de la gauche radicale. Il prit part à la discussion des propositions tendant au rétablissement du divorce et à la réforme de la magistrature.

LEPÈRE (Louis-Auguste), peintre et graveur français, né à Paris le 30 novembre 1849. Fils d'un sculpteur de talent, il exposa, de 1870 à 1875, des peintures représentant pour la plupart des scènes ou des paysages parisiens. En même temps il s'adonnait à la gravure sur bois et recevait les conseils de M. Smeeton. Parmi les principales œuvres de cet artiste, nous citerons : *Un pont sur la Bresles*, d'après van Marcke (1876); *le Quai de Bercy*, d'après M. Luigi Loir, *les Fauteuils d'orchestre*, d'après Daumier (1880); *le Baptême de l'enfant, Ottéro dans sa prison, l'Exécution des décrets*, trois gravures d'après Vierge pour le « Monde illustré »; *Intérieur d'église en Hollande, Paysage, Vierge* d'après Gustave Doré; *le Soir* d'après M. Jules Breton, important ensemble qui valut à son auteur une médaille de 3e classe au Salon de 1881; *Fête de nuit sur la Seine*, gravure d'après un dessin de lui-même (1882). C'est encore d'après ses propres compositions que M. Lepère grava, en 1883, *les Ruines des Tuileries*; en 1886, *Un voyage autour des fortifications* et *les Ramasseurs de sable*; en 1887, *les Saisons, les Quais de Rouen* et *la Rue de la Montagne-Sainte-Geneviève*, gravure qui fit mettre M. Lepère hors concours; en 1888, *la Seine au pont d'Austerlitz, les Marchands de contremarques;* en 1889, *Paysage parisien*, encadrement pour une préface de M. Bergerat. La même année, il terminait une importante gravure d'après l'aquarelle de Baron, *la Fête aux Tuileries*. M. Lepère a collaboré au « Monde illustré », à l' « Art », à l' « Estampe française », à la « Revue illustrée ». C'est un des artistes de ce temps qui ont contribué à remettre en faveur la gravure sur bois et qui l'ont renouvelée en substituant aux formules routinières et aux procédés conventionnels l'interprétation directe et libre de la nature ou de l'œuvre à reproduire.

LÉPÉTIDÉS s. m. pl. (lé-pé-ti-dé — rad. *lépéta*, nom d'un mollusque). Zool. Famille de mollusques gastéropodes prosobranches, sous-ordre des Cyclobranches, dont le genre Lépéta est le type.

***LÉPIDINE** s. f.—**Encycl.** Chim. Une *lépidine* $C^{10}H^{9}Az$ a été obtenue synthétiquement par Dœbner et de Miller en chauffant un mélange de glycol (30 parties), d'aniline (14 p.), de nitrobenzine (14 p.), d'acide sulfurique (38 p.). Cette lépidine, dont l'odeur rappelle celle de la quinoléine, forme des sels bien cristallisés.

Skraup a fait, d'autre part, la synthèse de trois bases isomériques avec la lépidine, qu'il a appelées *toluquinoléines*, et qu'il obtient en chauffant un mélange de nitrotoluène et de la toluidine correspondante, avec de la glycérine et de l'acide sulfurique :

L'*orthotoluquinoléine*, liquide jaunâtre, bouillant à 248°, ne se solidifiant pas dans un mélange réfrigérant d'acide carbonique solide et d'éther;

La *paratoluquinoléine*, assez semblable à la précédente, mais bouillant à 258°;

La *métatoluquinoléine*, liquide, mobile, à peine teinté de jaune, bouillant à 260°.

En oxydant la lépidine dérivée de la cinchonine, on obtient un *acide méthyldicarbopyridique* dédoublable, par distillation sur la chaux, en acide carbonique et picoline (méthylpyridine). Cette lépidine est donc probablement une méthylquinoléine. L'acide méthyldicarbopyridique, oxydé lui-même, donne l'acide tricarbopyridique, qui se dédouble en acide carbonique et pyridine.

LÉPIDOCENTRIDÉS s. m. (lé-pi-do-saintri-dé — du gr. *lepis*, écaille; *kentron*, aiguillon). Paléont. Famille d'oursins de la sous-classe des Périschochinidés, caractérisée par les plaques interradiales écailleuses, mobiles, s'imbriquant par leurs bords supérieurs et latéraux. Les lépidocentridés ne contiennent que des formes fossiles réparties dans les genres Pholidocidaris, Périschodomus, Rhoëchinus et Lépidocentrus. Ce dernier, fossile dans les terrains dévoniens de l'Europe, n'est connu que par des fragments incomplets : *lepidocentrus rhenanus*, grès de Wipperfurth; *L. mulleri*, calcaire dévonien de l'Eifel.

LÉPIDOCHROMIE s. f. (lé-pi-do-kro-mî — du gr. *lepis*, écaille; *chrôma*, couleur). Techn. Art de décalquer les papillons sur une feuille de papier, ou sur de la porcelaine, et de fixer leur image avec leurs couleurs naturelles.

— **Encycl.** On sait que les ailes des papillons doivent leur éclat à une grande quantité de petites écailles de diverses formes, fixées sur la membrane de l'aile, mais n'y étant pas assez solidement attachées pour résister à des frottements ou même au contact d'un corps étranger. En effet, lorsque l'on saisit un papillon avec les doigts, on remarque qu'une partie de la couleur de ce brillant insecte y reste fixée sous forme d'une poussière plus ou moins brillante. C'est sur ce principe qu'est basée la méthode de lépidochromie. Dès 1771 l'abbé Crozier se livra à des expériences dont il publia le résultat, et il paraît être le premier auteur qui ait donné une méthode. De nombreux auteurs en ont parlé après lui, donnant chacun les procédés qu'il croyait les meilleurs.

L'aile des papillons se compose de deux lames minces intimement unies l'une à l'autre et soutenues par des côtes plus solides ou nervures. Incolores et transparentes, ces deux membranes sont recouvertes sur leur face extérieure de ces petites écailles dont nous avons parlé. Ce sont ces écailles qu'il s'agit de fixer sur le papier; mais pour atteindre ce résultat, il faut deux opérations distinctes. En effet, les écailles présentent une coloration différente suivant qu'on les considère par leur face externe ou par leur face interne. Il importe donc de les fixer d'abord sur le papier, puis de les transporter sur un autre, afin qu'elles s'y trouvent fixées suivant la position qu'elle sont dans la nature.

Pour décalquer un papillon, on prend une feuille de papier écolier un peu fort et bien satiné; on y trace sommairement et largement le contour des ailes du papillon, puis on couvre toute la surface qu'elles doivent occuper avec de l'eau gommée. Cette eau gommée se prépare avec de l'eau très pure, de la gomme arabique bien fine et blanche, un peu de sucre candi, un peu de sel blanc et un peu d'alun; le dosage exact est une question d'habitude; il ne faut pas que la solution soit trop claire, encore moins trop épaisse. Lorsque le papier est recouvert d'une couche de gomme, on détache les ailes du papillon avec des ciseaux et on les place l'une après l'autre sur la face gommée, les inférieures d'abord, puis les supérieures, dans l'attitude exacte que doit présenter un papillon étalé, et en ménageant entre les deux paires l'espace que devra occuper le corps. On recouvre alors le tout avec une feuille de papier fin : le papier huilé convient merveilleusement pour cet usage, parce qu'il n'adhère pas à la gomme dépassant autour des ailes; puis on place le tout entre quelques feuilles de papier quelconque et on met sous presse, soit dans un gros livre, soit sous des poids; il ne faut pas que la pression soit trop considérable, car les nervures s'écraseraient et abîmeraient le dessin. Au bout de quelques heures la gomme est parfaitement séchée; on peut alors retirer la feuille de dessous la presse; avec des pinces fines on enlève les ailes du papillon, et l'on en voit sur le papier la première épreuve. Si l'on a voulu reproduire en même temps le dessus et le dessous des mêmes ailes, il a suffi d'appliquer dessus, au lieu du papier huilé, une autre feuille de papier enduite de gomme.

Une seconde opération devient ici nécessaire : c'est l'impression au vernis; car la première épreuve n'a donné que l'image produite par les écailles placées à l'inverse de leur position sur la membrane de l'aile. On emploiera pour tirer la seconde épreuve, qui sera la définitive, du papier vélin ou bristol bien fin et bien satiné. Le vernis à employer est le vernis blanc à l'esprit-de-vin, assez épaissi pour qu'il ne s'étende pas sur le papier, pour que celui-ci ne le boive pas. On prend alors du vernis avec un pinceau de blaireau bien fin et on applique une légère couche sur les ailes décalquées, à la première épreuve, de manière à ne pas dépasser leur surface et à rester strictement dans leur contour. L'épreuve ainsi recouverte de vernis est découpée très soigneusement suivant le contour des ailes et appliquée sur la feuille de vélin et de bristol, de manière à y adhérer par toute sa surface vernissée. On laisse sécher le vernis suffisamment pour qu'il ne bave pas lorsqu'on met la feuille sous presse. Dès que le vernis est parfaitement sec, on retire de la presse la feuille et on la met dans une cuvette pleine d'eau bien pure, de façon à ce qu'elle y baigne complètement et que le bristol soit bien imbibé. On retire alors du bain, et avec la pointe d'une aiguille on soulève doucement un des bords du papier gommé de l'épreuve primitive, puis on l'enlève doucement. On remarque alors que les écailles n'y sont plus fixées, mais adhèrent au vernis du bristol et reproduisent exactement les couleurs du papillon. On lave encore avec soin l'épreuve définitive avec un pinceau, puis on la fait sécher sous presse entre des doubles de très fin papier joseph. Lorsque la feuille de bristol est bien sèche, il ne reste plus qu'à peindre le corps et les antennes du papillon à l'aquarelle ou à la gouache; pour les espèces à corps poilu, on pourra même râcler les poils du corps et les fixer dans le contour du dessin avec du vernis.

Ces productions se conservent très bien dans la suite, et on peut en former de très jolis albums; il sera bon, toutefois, pour les préserver des frottements, de séparer chaque feuille par du papier serpente.

Les papillons aux ailes bleues se reproduisent toujours mal lorsqu'on s'en tient au procédé que nous venons d'indiquer. Les écailles de ces papillons deviennent noirâtres à l'impression, et il est nécessaire, pour parer à cet inconvénient, de faire une opération supplémentaire. Les auteurs nous apprennent que chaque écaille est composée de trois lamelles, dont la dernière, reposant sur la membrane de l'aile, jouit seule de la propriété de réfléchir les couleurs. Il est clair que la première épreuve par l'eau gommée ne peut donner l'aspect du papillon, puisqu'elle imprime l'aile en sens inverse et que la lamelle réfléchissante se trouve placée en dessous. Ce n'est donc que la contre-épreuve au vernis qui pourra faire apparaître la couleur bleue; mais pour l'obtenir avec son ton exact il est nécessaire que les lamelles supérieures soient parfaitement intactes et pures, ce qui ne peut se produire, puisque, après la première application à l'eau gommée, on enduit l'image fournie par cette opération d'une légère couche de vernis. Il suffira alors de plonger l'épreuve dans un second bain d'eau claire et de l'y laver avec soin pour faire disparaître la gomme. Au sortir du bain, l'épreuve est presque toujours d'un ton verdâtre, puis devient bleue en séchant. Il faut proportionner la longueur du bain à la couleur du papillon; il faut laisser plus longtemps dans l'eau les épreuves des espèces d'un bleu très pâle. Il ne faudra jamais vernir les épreuves ainsi obtenues, car les couches des écailles, en se gorgeant de vernis, redonneraient aux ailes une couleur noirâtre.

LÉPIDOSAURIENS s. m. pl. (lé-pi-do-sô-ri-ain — du gr. *lepis*, écaille; *sauros*, lézard). Zool. Sous-classe de reptiles nommés aussi *plagiotrèmes* et renfermant les ophidiens et les sauriens. Claus définit les lépidosauriens : reptiles à peau couverte d'écailles ou d'écussons, apodes ou munis de membres plus ou moins développés, à fente anale transversale; mâle présentant un double pénis caché dans une fossette derrière l'anus.

** **L'ÉPINE** (Ernest), littérateur français, né à Paris en 1826. — Depuis *les Mille et une Nuits matrimoniales* (1877, in-12), il a publié, toujours sous le pseudonyme de **Quatrelles** : *Une date fatale, scènes de la vie intime* (1877, in-12); *Mademoiselle Geneviève*, comédie en un acte (Gymnase, 1878); *le Parfait Causeur, petit manuel rédigé en langue parisienne* (1879, in-12); *les Amours extravagantes de la princesse Djalavann* (1880, in-12); *Casse-cou* (1881, in-12); *Légende de la vierge de Munster* (1881, in-12); *la Diligence de Ploërmel* (1882, in-12); *Théâtre des Folies-Quatrelles* (1882, in-4°); *Un Parisien dans les Antilles; la Vie de province sous les tropiques* (1883, in-12); *la Dame de Gai-Fredon* (1883, in-4°); *Colin Tampon* (1884, in-4°); *Lettre à une honnête femme sur les événements contemporains* (1885, in-12); *Mon petit dernier* (1885, in-12); *Soixante-dix et Quatre-vingt-dix* (1887, in-12).

LÉPINE (Raphaël), médecin français, né à Lyon en 1840. Interne des hôpitaux de Lyon et de Paris, chef de clinique de la Faculté (1872), médecin des hôpitaux de Paris (1874), agrégé de la Faculté de Paris (1875), il est professeur de clinique médicale depuis la création de la Faculté de médecine à Lyon, correspondant de l'Institut et de l'Académie de médecine (1877). M. Lépine est un élève de Charcot et s'est tout d'abord occupé de travaux de neuropathologie. Sa thèse d'agrégation *Des localisations cérébrales*, a vulgarisé en France cette doctrine. Il a publié de nombreux articles sur le cerveau, les maladies de la moelle, l'épilepsie et les troubles nerveux trophiques. Mais le neuropathologue est doublé d'un expérimentateur qui a découvert les vaso-dilatateurs de la langue et mené à bien beaucoup d'autres essais de physiologie pure; depuis quelques années, ce jeune travailleur infatigable, qui a abordé presque tous les sujets de la médecine, s'occupe spécialement de recherches très importantes sur la sécrétion urinaire et ses maladies (néphrites, albuminurie, urémie), en même temps qu'il publie de nombreux articles de pathologie expérimentale appliquée à la thérapeutique. C'est lui qui a le premier signalé l'action de l'antipyrine et de l'acétamilide sur le système nerveux. Il collabore très activement à la « Revue de médecine » et a rédigé de nombreux articles dans le « Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques ».

* **LE PLAY** (Pierre-Guillaume-Frédéric), ingénieur et économiste français, né à Honfleur le 11 avril 1806. — Il est mort le 5 avril 1882. Rentré dans la vie privée en 1870, il fut le promoteur des cercles catholiques d'ouvriers et le fondateur de la Société internationale d'économie sociale, ainsi que des Unions de la paix sociale, auxquelles il donna pour organe, en 1880, *la Réforme sociale*. Il propagea en outre ses idées économiques par les écrits suivants : *la Question sociale et l'Assemblée* (1874, in-18); *la Constitution de l'Angleterre*, etc. (1875, 2 vol. in-12); *la Réforme en Europe et le salut en France* (1877, in-12); *Programme de gouvernement et d'organisation sociale* (1880, in-12); *la Constitution essentielle de l'humanité* (1881, in-12); *l'Ecole de la paix sociale* (1882, in-12). On consultera avec fruit sur l'éminent économiste l'ouvrage intitulé : *Le Play, d'après sa correspondance*, par de Ribbe (1884, in-8°).

LÉPOCYTODE s. m. (lé-po-si-to-de — du gr. *lepos*, écorce; *kustis*, cellule). Zool. Nom donné par Hæckel à la cellule libre ayant atteint son plus haut degré de développement et de complication.

* **LEPOITTEVIN** (Edmond-Modeste-Eugène POIDEVIN, dit), peintre français, né à Paris en 1806. — Il est mort à Auteuil le 6 août 1870.

. **LEPOUZÉ** (Jean-Louis), homme politique français, né à Cintray (Eure) en 1821. — Il est mort le 16 février 1882. Il avait été réélu député d'Evreux le 21 août 1881 et sénateur de l'Eure le 8 janvier 1882.

* **LÈPRE** s. f.— **Encycl.** Pathol. *Historique et Etiologie*. Des études toutes récentes ont complètement modifié les idées ayant cours sur cette terrible maladie et paraissent avoir établi son histoire et sa doctrine d'une manière définitive.

La *lèpre* n'est plus un terme vague désignant toutes sortes d'affections de la peau plus ou moins graves, plus ou moins squammeuses ou ulcéreuses; c'est une maladie microbienne, contagieuse, caractérisée par la production de néoplasies renfermant des bacilles; ces néoplasies, appelées *lépromes*, se développent surtout au niveau des téguments cutanés et muqueux, sur le trajet des nerfs, dans les ganglions lymphatiques et certains viscères. La lèpre entraîne presque toujours la mort. On en distingue trois formes principales : 1° quand les lépromes se localisent dans les téguments sous forme noueuse ou tuberculeuse, c'est la *lèpre tuberculeuse tégumentaire*; 2° quand ils se localisent dans les nerfs sous forme anesthésique ou trophoneurotique, c'est la *lèpre anesthésique nerveuse;* 3° le mélange de ces deux formes systématiques produit la *forme mixte ou lèpre complète*. Quant aux formes maculeuses, bulleuses, lazarines, ulcéreuses, psoriasiques, atrophiques, mutilantes, etc., ce ne sont que des variétés éruptives ou des phases dans l'évolution des trois principales et uniques formes.

Il n'en est pas de la lèpre ce qu'on pense généralement : on s'imagine volontiers que c'est une maladie disparue ou en train de disparaître, une maladie digne tout au plus d'intéresser les savants; or, loin d'avoir disparu de la surface du globe, elle couvre encore des régions considérables.

L'origine de la lèpre se perd dans la nuit des temps : 1.500 ans avant Jésus-Christ elle existait en Egypte et aux Indes. Quel était le foyer primitif? N'a-t-elle pas eu deux berceaux? La Grèce fut le premier pays européen infecté par l'Egypte ou l'Asie Mineure. Les Romains connurent la lèpre après les Grecs; elle aurait été rapportée en Italie par les troupes de Pompée. A partir de ce moment, l'histoire nous la montre envahissant l'Europe lentement, mais progressivement, sans doute par l'intermédiaire des armées romaines. Les invasions des Sarrasins et des Lombards (races infectées) la répandent dans notre pays; et vers 950 elle avait atteint l'Angleterre. Mais c'est surtout à l'époque des croisades (XIIe et XIIIe siècle) que la lèpre se propagea d'une façon épouvantable et devint la terreur de tous les pays : en 1229 on comptait 2.000 léproseries en France et 19.000 dans la chrétienté; c'est alors que fut fondé l'ordre religieux de Saint-Lazare. Elle ne commença à décroître en Europe que vers le XVe siècle dans les pays où les mesures d'isolement furent rigoureusement exécutées; elle continua au contraire de régner dans les pays où on n'y eut pas recours, en Norvège par exemple. Mais si la lèpre diminue en Europe vers 1500, c'est vers la même date qu'elle commence à envahir l'Amérique et différentes colonies, à la suite des grands voyages : « Les envahisseurs européens apportent en Amérique, aux Antilles, etc., non seulement leur cruauté, leur eau-de-vie et leurs vices, mais encore leur lèpre. » Toutefois certaines peuplades (Indiens de l'Amérique du Nord, et sauvages du Brésil) qui évitèrent tout contact avec les envahisseurs furent toujours et sont encore respectées par la lèpre. Les îles de l'océan Pacifique sont atteintes plus tardivement; mais en plein XIXe siècle la terrible épidémie des îles Sandwich « vient réveiller l'Europe endormie et lui rappeler qu'elle a tort d'oublier qu'un peuple ne se laisse pas envahir impunément par une race infectée de lèpre ». Dans ce pays la lèpre était inconnue avant 1848, date de l'arrivée du Chinois Ahia, dont la lèpre était constatée en 1853; huit ans plus tard ses voisins et quelques-uns de ses amis étaient devenus lépreux, puis la diffusion se fit rapidement : en 1866 on en isola 400; en 1881-1882 on en comptait 4.000. Enfin, depuis quelques années, les Etats-Unis et le Canada, indemnes jusque-là, en possèdent quelques cas.

Telle est actuellement, à grands traits, la répartition géographique de la lèpre :

En Europe : la Norvège comptait 1.500 lépreux en 1882, depuis l'isolement (1885) la lèpre diminue notablement; en Italie et en Sicile, environ 200 lépreux disséminés dans les hôpitaux; en Grèce, 300 lépreux, pas d'isolement, la lèpre paraît augmenter; en Turquie, 800 lépreux, surtout à Constantinople (200); en Espagne et en Russie, lépreux disséminés; en Portugal, très nombreux, léproserie à Lisbonne; en France, lépreux disséminés dans les environs du delta du Rhône, sur les côtes de la Provence, de la rivière di Ponente et à Nice; la lèpre se perpétue dans ces régions par la production de nouveaux cas; pas d'isolement.

En Asie : les lépreux abondent : on en compte plus de 100.000 dans l'Hindoustan; c'est peut-être en Birmanie et en Chine qu'il y a le plus de lépreux au monde. Ils abondent également dans nos colonies françaises de Cochinchine, d'Annam et du Tonkin.

En Afrique : la lèpre est presque inconnue en Algérie et en Tunisie; mais elle est encore très fréquente dans l'Egypte, l'Abyssinie, la Sénégambie, la Guinée et le Congo, et les îles africaines sont infectées.

En Océanie : il y a des lépreux aux Philippines et aux îles de la Sonde; les Sandwich viennent d'être envahies; l'Australie commence à être atteinte par suite de l'émigration chinoise et indienne.

En Amérique : toutes les Antilles sont envahies, sauf Curaçao, où le gouvernement hollandais prescrit un isolement sévère; les Norvégiens et les Chinois ont importé la lèpre aux Etats-Unis, aux Guyanes anglaise et française. L'Amérique centrale n'est pas davantage épargnée; seuls les Indiens du Nord et du Brésil sont respectés.

Il ressort donc clairement de cette étude que : 1° la lèpre a un foyer primitif (peut-être deux), d'où elle s'est répandue dans l'univers; 2° elle a suivi les grands courants humains, militaires et commerciaux; 3° chaque fois qu'un peuple intact a été visité par une race infectée, il a été infecté à son tour, à quelque race qu'il appartînt, sous quelque climat qu'il habitât; 4° inversement, chaque fois qu'un peuple sain a pu éviter ce contact, il a échappé à la lèpre; 5° la propagation et le développement de la lèpre semblent avoir été et être encore en raison inverse des mesures d'isolement prises par les nations infectées.

L'observation de ces faits a bouleversé l'étiologie hygiénique ou héréditaire de la lèpre admise encore par certains auteurs qui nient la contagion. Parmi les causes généralement admises on citait, en effet, l'influence des refroidissements excessifs (pour d'autres, c'était la chaleur), des grandes perturbations atmosphériques, des violentes émotions morales et surtout de la malpropreté, de la mauvaise hygiène, d'une nourriture viciée, malsaine ou insuffisante. Mais la lèpre existe sous tous les climats, se développe dans toutes les conditions et dans tous les milieux. « Il n'y a pas de pays où la misère soit plus horrible que celle des habitants de la Terre de Feu; toutes les conditions (saleté horrible, habitat déplorable, variations de température, nourriture insuffisante) y sont réunies, et ils n'ont pas la lèpre. » La lèpre n'est pas un mal de misère et n'est pas davantage la maladie des classes malheureuses; car on l'observe chez des individus dont l'hygiène et l'état social ne laissent rien à désirer. Ces causes générales ne peuvent jouer que le rôle de causes prédisposantes, en préparant le terrain.

L'invasion de la lèpre, dans bon nombre de cas, a été tellement rapide que l'hérédité seule serait insuffisante à expliquer une telle multiplication; d'ailleurs la lèpre s'observe fréquemment chez des sujets nés dans des pays non lépreux, de parents sains et n'ayant jamais eu de lépreux dans leur famille; puis, on est loin de rencontrer l'hérédité chez tous les lépreux nés en pays infecté, et même, au contraire, dans ces pays la lèpre se manifeste chez nombre de sujets n'ayant que peu ou pas d'ascendants lépreux; il y a encore des exemples de parents sains mettant au monde des enfants qui sont devenus plus tard lépreux et ont communiqué ensuite la lèpre à leurs parents; les enfants d'un lépreux ou d'une lépreuse, voire les enfants nés de l'union de deux lépreux, ne sont pas fatalement lépreux, mais le deviennent à moins qu'on n'ait la précaution de les isoler aussitôt; enfin l'âge où on observe la lèpre (pas avant trois ans et de dix à vingt-cinq ans) n'est guère favorable à la théorie de l'hérédité. Celle-ci est donc loin d'être démontrée, comme pour la syphilis, par exemple; on ne saurait toutefois la nier absolument; elle existe peut-être comme simple hérédité de prédisposition et encore serait elle insuffisante à expliquer

la rapidité des épidémies. On invoque encore, il est vrai, pour la défendre, les faits de *lèpre de famille;* mais, pour beaucoup d'auteurs, ils constituent surtout des exemples de contamination en famille, où les conditions de contagion sont le plus favorables à cause de la communauté d'habitat, de linges, d'ustensiles et d'aliments.

La lèpre n'est pas davantage une maladie tellurique, car son histoire et sa géographie prouvent bien que s'il existe des milieux lépreux, c'est que la lèpre y a été importée : « La lèpre est un produit de l'homme; l'homme transporte la lèpre avec lui »; tout au plus peut-on admettre, pour expliquer les endémies lépreuses, que les malades, en disséminant leur virus (bacilles ou spores) dans le sol, infectent une région et produisent une sorte de contagiosité tellurique plus ou moins durable et circonscrite. Mais la seule explication plausible, rationnelle et désormais scientifique de la production et de la propagation du fléau, c'est sa contagiosité. Et il ne faut pas dire que les médecins des pays lépreux n'y croient pas; le fait est inexact, à part quelques réfractaires. On y a cru dès les temps les plus reculés et seule l'observation imparfaite de quelques cas apparemment contraires et isolés avait pu ébranler cette croyance, primitivement universelle. Les mesures rigoureuses de l'isolement et les heureux effets qui les ont toujours suivies sont une des meilleures preuves de cette contagiosité; d'ailleurs, tous les médecins, même non contagionistes, reconnaissent que la propagation de la lèpre est en raison inverse de l'isolement, et tous sont d'accord pour le prescrire.

Il ne faut pas croire, parce qu'on a observé que des individus vivant en contact permanent avec des lépreux n'étaient pas contaminés, que d'autres ne sauraient l'être; on connaît trop d'exemples de cette contagion chez des parents, des médecins, des sœurs ou des infirmiers appelés à soigner ces malades. On peut vivre auprès de syphilitiques, de teigneux et de tuberculeux, les panser et les soigner, sans pour cela (et fort heureusement) attraper la syphilis, la teigne et la tuberculose, qui n'en sont pas moins contagieuses. Et si la lèpre n'a pu encore être inoculée ni à l'homme ni aux animaux, la syphilis n'a pu l'être à ces derniers et il faut se rappeler la difficulté des inoculations diphthériques et tuberculeuses, malgré l'absolue transmissibilité de ces maladies. La lèpre est donc une maladie contagieuse : la découverte récente du bacille qui la caractérise en constitue, pour ainsi dire, la preuve anatomique.

—*Bacilles de la lèpre.* On a d'abord démontré la constance de ces bacilles dans les produits de la lèpre tuberculeuse et de la lèpre mixte des pays les plus divers; mais ce n'est que tout récemment que ces bacilles, longtemps et inutilement cherchés dans la lèpre anesthésique, ont été trouvés et décrits dans cette forme. Et cette découverte vient confirmer d'une façon éclatante l'unité de la lèpre démontrée dans la clinique. Les bacilles spécifiques de la lèpre existent donc dans tous les produits lépreux, quelle que soit la forme de lèpre à laquelle on a affaire et quel que soit le pays dont ils proviennent. On les trouve surtout dans les lépromes (tumeurs formées par du tissu de granulation), qui constituent la lésion anatomique caractéristique de la lèpre anesthésique. Le bacille lépreux se présente sous l'aspect d'un mince bâtonnet, doué de mouvements spontanés, et dont la forme et le volume offrent une grande analogie avec ceux du bacille de la tuberculose. Il s'en distingue toutefois en ce qu'il se colore plus facilement et résiste plus longtemps à la décoloration par l'acide azotique, qu'il est beaucoup plus abondant dans les coupes des granulomes lépreux, enfin qu'il est plus uniforme, plus court, plus mince et moins pointu que celui de la tuberculose. Les bacilles de la lèpre sont fréquemment contenus dans l'intérieur des cellules des tissus malades; mais ils sont aussi fréquemment situés en dehors des éléments cellulaires. Ce bacille peut être cultivé et obtenu à l'état de culture pure; mais les inoculations expérimentales des produits lépreux ou de ces cultures soit aux animaux, soit à l'homme (et celles-ci ont été faites en assez grand nombre par de trop hardis partisans de la non-contagiosité), n'ont jusqu'ici donné aucun résultat. Les lésions spécifiques bacillaires de la lèpre semblent atteindre surtout, sinon uniquement : 1° les nerfs cutanés et périphériques et peut-être les ganglions lymphatiques dans la lèpre anesthésique; 2° la peau, les muqueuses buccale, gutturale, nasale, laryngée, le tissu cellulaire, les cartilages, les ganglions et les vaisseaux lymphatiques, les yeux, les testicules, le foie et la rate dans la lèpre tuberculeuse; 3° enfin tous ces organes et tissus dans la lèpre complète ou mixte.

—*Symptômes.* Nous ne pouvons donner ici le tableau clinique complet de cette longue et terrible affection; nous en signalerons simplement les principales formes et leurs différentes phases. Dans les trois formes de la lèpre il y a le plus souvent une première période commune, dite *période d'invasion* ou *prodromique;* les phénomènes qu'on observe n'ont rien de bien caractéristique; ils consistent le plus souvent en fièvre, faiblesse générale, tendance au sommeil, troubles digestifs, oppression, sécheresse du nez et épistaxis, maux de tête et vertiges, prurit, hyperesthésie cutanée, douleurs névralgiques, anémie, troubles menstruels, etc. Ils peuvent apparaître simultanément ou isolément; ils peuvent se rencontrer tous chez le même malade, mais le plus souvent on n'en observe qu'un ou quelques-uns à l'exclusion des autres; enfin ils peuvent durer de quelques semaines à quelques années avec ou sans période de rémission. Dans quelques cas très rares, tous ces phénomènes prodromiques paraissent avoir fait défaut.

Lèpre tuberculeuse. Cette forme de la lèpre comprend trois périodes : Dans la *période d'éruption,* on observe des taches ou macules hyperémiques ou pigmentaires, arrondies ou irrégulières, qui envahissent le tronc, les membres, les mains, la plante des pieds et le visage; on observe en même temps des troubles de la sensibilité, des troubles sécrétoires glandulaires et des phénomènes de cyanose des extrémités. La *période néoplasique* est caractérisée par le développement des *lépromes,* nodosités granuleuses, tubercules lépreux de la grosseur d'un grain de plomb, d'un pois ou d'une fève; ces nodosités planes ou hémisphériques sont recouvertes d'un épiderme brillant et forment par leur cohérence entre elles des plaques plus ou moins irrégulières et inégales. Ces lépromes, dermiques ou hypodermiques, s'accompagnent de lésions des ongles et de l'épiderme, de poussées d'adénites et de lymphangites aiguës, et envahissent les muqueuses, les yeux, les testicules, le foie, la rate, etc. Ils évoluent plus ou moins lentement pour aboutir à la métamorphose fibreuse ou à la résorption, mais plus souvent à la suppuration et l'ulcération. Alors survient la *troisième période,* dite *d'ulcération,* laquelle réalise le tableau affreux qui, dans l'antique poème de Job, a fait donner à la lèpre le nom de *Fille aînée de la mort.* « La face déformée, léontiasique, est couverte de tubercules ulcérés ou non, de cicatrices, de croûtes; son nez s'est effondré en masse, il est réduit à un moignon. La respiration est pénible, sifflante; un liquide sanieux et fétide s'écoule par les narines; toute la muqueuse nasale est couverte d'ulcérations; une partie de la charpente osseuse et cartilagineuse est cariée; la bouche, la gorge, le larynx sont ulcérés, déformés, mutilés. Il a perdu la voix; les yeux se sont fondus; l'odorat et le goût sont souvent détruits; l'ouïe persiste; mais, par suite des altérations cutanées énormes des membres qui sont couverts d'ulcérations, de croûtes et de cicatrices, par suite des lésions nerveuses de la lèpre anesthésique qui s'ajoutent souvent aux lésions tuberculeuses de la lèpre néoplasique, le sens du toucher est aboli. Il existe au niveau des extrémités des lésions nécrosiques et mutilantes des os et des articulations qui rendent la marche difficile et même impossible. Puis surviennent de la diarrhée, des lésions broncho-pulmonaires, de la cachexie : ajoutez à tout cela une odeur spéciale presque fétide, rappelant les odeurs d'amphithéâtre et vous aurez l'aspect horrible que présente le malheureux, à cette période, lorsque la mort ne lui a pas rendu le service de l'enlever plus tôt. » (Leloir.) Cette forme tuberculeuse de la lèpre suit en général une marche chronique, dont la durée moyenne varie de 8 à 12 ans et très rarement de 20 à 25 ans.

Lèpre anesthésique ou *trophoneurotique.* Ici, après la période prodromique, on ne compte que deux périodes : La *période éruptive* ou de début, caractérisée par une éruption tégumentaire maculeuse ou bulleuse. Les taches ou macules peuvent être érythémateuses ou hyperémiques, pigmentaires ou hyperchromiques, enfin apigmentaires ou achromiques. L'éruption bulleuse (*pemphigus leprosus*) constitue ce qu'on a autrefois décrit sous le nom de *lèpre lazarine.* Cette éruption cutanée s'accompagne d'une sorte d'éruption nerveuse systématisée, produisant des névrites avec névralgies, anesthésie ou hyperesthésies, troubles de la contractilité musculaire et des sens spéciaux. La *période d'état,* ou période anesthésique, atrophique et mutilante, est caractérisée par une dégénérescence complète des tubes nerveux avec troubles trophiques consécutifs : atrophies musculaires, lésions tendineuses, rétractions aponévrotiques, paralysie faciale et lésions oculaires, crevasses de la peau et chute des ongles et des poils, gangrène sèche, maux perforants, ulcérations, mutilations de toutes sortes. « L'anesthésie peut occuper le corps tout entier : le masque facial est immobilisé par la paralysie et l'atrophie; et dans ce masque immobile, jaune cire, cadavérique, amaigri et déformé, on voit deux yeux grands ouverts, fixes, mais blancs, ternes, sans éclat; car le malheureux est aveugle. La salive s'écoule constamment par le coin de la bouche paralysée; le nez est déformé, le goût et l'odorat ont disparu; les poils du visage sont tombés. Les mains et les pieds, horriblement déformés et mutilés n'ont plus rien d'humain; les muscles des membres sont atrophiés, de vastes ulcérations nécrobiotiques ont dénudé les os, qui sécrètent une humeur sanieuse intarissable. Le malade exhale une odeur fade analogue à celle d'un cadavre chaud. Privé d'appétit, tourmenté d'une soif intense, il demeure assis ou couché des journées entières, sans s'occuper de ce qui se passe autour de lui. On est obligé de le faire manger, de le coucher, de le porter. Il paraît plongé dans la stupeur et semble assister indifférent à la mutilation progressive de son corps. Néanmoins, on peut constater que son intelligence et sa mémoire restent presque intactes jusqu'à la fin. » La mort survient dans le marasme et peut être hâtée par des convulsions, de l'albuminurie ou une maladie intercurrente. La marche de la lèpre anesthésique est extrêmement lente : sa durée moyenne de 18 ans peut aller jusqu'à 30 et 45 ans.

Lèpre complète. Il arrive assez souvent que la forme tuberculeuse se transforme en lèpre anesthésique; l'éruption néoplasique disparaît entièrement et se remplace graduellement par l'apparition des lésions nerveuses. Mais il arrive plus souvent encore que la transformation s'arrête au cours de son évolution, et les lésions tuberculeuses coexistent alors avec les lésions trophoneurotiques; c'est ce qui constitue la troisième forme, la plus commune, dite forme *mixte* ou *complète.*

—*Traitement.* La thérapeutique est presque toujours impuissante à enrayer le cours du terrible mal; elle ne peut qu'améliorer la situation en remédiant à ses divers symptômes. On conseillera : 1° de quitter le pays infecté; 2° une nourriture tonique, en évitant les aliments qui portent à la peau (salaisons, alcools); 3° des bains courts et fréquents avec solutions alcalines, sulfureuses et surtout antiseptiques; 4° enfin une médication tonique et microbicide (intus et extra). Quant au traitement prophylactique par l'isolement, il est de première rigueur. Le lépreux ne doit pas être assurément un objet d'horreur et de dégoût, mais de pitié et de dévouement. Toutefois la lèpre étant contagieuse et peut-être héréditaire, il faut empêcher les lépreux de répandre leur mal par l'un ou l'autre de ces moyens, dans les pays et les colonies où cette épouvantable maladie tue encore annuellement des centaines de malheureux.

LÉPROME s. m. (lé-pro-me — rad. *lèpre*). Pathol. Tumeur qui constitue la lésion anatomique caractéristique de la lèpre anesthésique. V. LÈPRE.

LE PROVOST DE LAUNAY (Auguste-Pierre-Marie), administrateur et homme politique français, né à Saint-Brieuc le 25 janvier 1823. Préfet sous l'Empire et révoqué le 5 septembre 1870, il fut élu le 16 août 1874 député bonapartiste du Calvados, vota contre les lois constitutionnelles de 1875, sollicita vainement un siège de sénateur dans le même département en 1876, fut élu député de Bayeux aux élections du 14 octobre 1877 comme candidat officiel, ne se représenta pas aux élections de 1881, mais fut élu sénateur des Côtes-du-Nord le 5 juillet 1885 en remplacement de M. de Champagny. — Son fils, M. Louis LE PROVOST DE LAUNAY, né le 8 juin 1850, docteur en droit, engagé volontaire en 1870 dans les chasseurs d'Afrique, fut élu en 1875 conseiller général des Côtes-du-Nord (canton de La Roche-Derrien) et en 1876 député de Lannion. Comme son père, il fit partie du groupe de l'appel au peuple, vota pour le gouvernement du Seize-Mai, fut réélu député de Lannion le 14 octobre 1877 et le 21 août 1881, et député des Côtes-du-Nord le 4 octobre 1885.

* **LEPSIUS** (Charles-Richard), orientaliste allemand, né à Naumbourg en 1813. — Il est mort à Berlin le 10 juillet 1884. Au printemps de 1866, ce savant entreprit un nouveau voyage en Egypte dans le but de faire des recherches géographiques dans le delta du Nil. Il trouva dans les ruines de Tanis une inscription de la plus haute importance, qui permit d'éclairer certains points de l'antiquité égyptienne restés obscurs et qui fut publiée en 1866 à Berlin. Conservateur de la bibliothèque de Berlin, de 1873 jusqu'à sa mort, président du comité directeur de l'institut allemand d'archéologie à Rome, il donna un grand essor à cet établissement et contribua à la fondation d'un institut annexe à Athènes. Lepsius a introduit dans les études sur les antiquités égyptiennes des méthodes rigoureuses et c'est à bon droit qu'on l'a appelé « le fondateur scientifique de l'égyptologie ». Il était correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de France depuis 1878. Outre les ouvrages déjà cités, il a publié : *le Livre des rois d'Egypte* (Berlin, 1858); *Sur quelques projets de contact de la chronologie égyptienne, grecque et romaine* (Berlin, 1859); *l'Aune de l'ancienne Egypte et ses divisions* (Berlin, 1865); *Sur les métaux dans les inscriptions égyptiennes* (1872); *les Mesures de longueur des anciens* (Berlin, 1884). George Ebers a publié : *Richard Lepsius, ein Lebensbild* (Leipzig, 1885).

LEPTINOTARSE s. f. (lè-pti-no-tar-se — du gr. *leptos,* mince, et de *tarse*). Entom. Genre d'insectes coléoptères. V. DORYPHORA.

LEPTOBOS s. m. (lè-pto-boss — du gr. *leptos,* mince; *bous,* bœuf). Paléont. Division du genre Bœuf, établie par Falconner pour des bœufs tertiaires de l'Inde et de l'Europe. Tels sont les *leptobos Fratzeri* de la Nerbudah; *L. Falconneri,* collines Siwalik; *L. Strozzii,* vallée de l'Arno.

LEPTOBRACHIDÉS s. m. pl. (lè-pto-bra-chi-dé — du gr. *leptos,* mince; *brachion,* bras). Zool. Famille de méduses voisine des rhizostomes, caractérisée par les tentacules dont les bords ne sont plissés qu'à l'extrémité. La forme type est la *leptobrachia leptopus,* décrite par Brandt, méduse présentant huit corps marginaux, quatre cavités génitales et quatre organes sexuels.

LEPTOCARDIENS s. m. pl. (lè-pto-kar-di-ain — du gr. *leptos,* mince; *kardia,* cœur). Zool. Sous-classe de poissons dont le genre Amphioxus est le type. Les leptocardiens sont des poissons à forme lancéolée, dépourvus de nageoires paires, présentant une corde dorsale persistante et un tube médullaire simple, des troncs vasculaires pulsatiles et un sang incolore (Claus). V. AMPHIOXUS.

LEPTODISQUE s. m. (lè-pto-dis-ke — du gr. *leptos,* mince; *diskos,* disque). Zool. Genre de protozoaires, du groupe des Noctiluques et constituant un groupe spécial de flagellates. L'espèce type du genre, *leptodiscus medusoides,* découverte en 1877 par Hertwig à Messine, est un minuscule animal dont le corps discoïde, mesurant un millimètre de diamètre, a la forme d'un verre de montre; la bouche s'ouvre dans une dépression infundibuliforme excentrique, située sur la face convexe du corps; le flagellum issu, de la face ventrale, est couché sur la face dorsale.

LEPTOGNATHE s. m. (lè-ptog-nat-te — du gr. *leptos,* mince; *gnathon,* mâchoire). Zool. Genre de serpents, sous-ordre des Colubriformes, famille des Dipsadidés, à tête carrée non aplatie, à dents égales, à urostèges (plaques sous-caudales) sur deux rangs. Les leptognathes sont des serpents voisins des dipsas et habitant l'Amérique du Sud. Le leptognathe nébuleux (*leptognathus nebulatus*) se trouve au Brésil.

LEPTOGRAPTIDÉS s. m. (lè-pto-gra-pti-dé — du gr. *leptos,* mince; *graphein,* écrire). Paléont. Famille de méduses hydroïdes, du groupe des Graptolithes, caractérisée par : corps de la colonie inégalement ramifié; cellules presque contiguës. Six genres composent cette famille et sont particuliers au silurien inférieur : Azygograpte, Amphigrapte, Pleurograpte, Némagrapte, Cœnograpte, Leptograpte. Ce dernier est caractérisé par ses colonies à deux branches simples, longues et minces; les cellules allongées, presque triangulaires, sont assez espacées.

LEPTOLÉPIDÉS s. m. pl. (lè-pto-lé-pi-dé — du gr. *leptos,* mince; *lepis,* écaille). Paléont. Famille de poissons ganoïdes, ordre des Amiades, renfermant des poissons fossiles, généralement propres au terrain jurassique et caractérisés par leur queue à deux divisions égales, leurs minces écailles émaillées. Par leur squelette interne bien ossifié les leptolépidés forment le passage aux téléostéens, auxquels on les rapporte souvent. Les principaux genres sont : Mégalure, Cature, Trissops, etc.; le genre type, Leptolepis, a le corps fusiforme, les écailles très minces, la nageoire élevée opposée aux ventrales et la caudale bifurquée à lobes égaux; les dents sont coniques.

LEPTOMÉNINGITE s. f. (lè-pto mé-nain-ji-te — du gr. *leptos,* restreint, et de *méningite*). Pathol. Inflammation de la membrane méningée appelée *arachnoïde.* || Syn. d'ARACHNITIS.

* **LEQUESNE** (Eugène-Louis), sculpteur français, né à Paris le 15 février 1815. — Il est mort le 4 juin 1887. Parmi les œuvres qu'il a exposées depuis 1869 nous citerons : *Une prêtresse de Bacchus* et *Camulogène* (1870); *Baigneuse* (1872); *A quoi rêvent les jeunes filles* et portrait de *M. de Maupas, ancien ministre* (1874); *Gaulois au poteau* (1876); *Laënnec* (1879); portrait de *M. J. Guérin* (1880); portrait de *M. Lassalle* et la reproduction en bronze de *Laënnec,* offert à la Faculté de médecine par M. le professeur Potain (1883), les portraits de *Mlle Rosita Mauri* et de *M. Mérante* (1884); *la France au Tonkin* et *Jeune Romaine* (1885); *Faune dansant* (1887). M. Lequesne a exécuté pour l'église Sainte-Clotilde une statue de *Saint Cloud* et pour l'église Saint-Paul-Saint-Louis la statue en pierre de *Saint Louis.*

* **LEQUEUTRE** (Hippolyte-Joseph), peintre français, né à Dunkerque le 13 août 1793. — Il est mort en 1877.

* **LEQUEUX** (Paul-Eugène), architecte français, né à Paris le 10 août 1806. — Il est mort au Mont-Saint-Michel le 12 juillet 1873. Outre les édifices déjà cités, il a construit l'église Notre-Dame-de-Clignancourt (Montmartre) et la mairie de Saint-Ouen.

LERDO DE TEJADA (Sébastien), ex-président du Mexique, né à Jalapa (Mexique) le 25 avril 1827, mort à New-York en avril 1889. Il était membre du tribunal supérieur, lorsque le président Comonfort lui confia le portefeuille des Affaires étrangères et la présidence du conseil (1857), qu'il quitta au bout de trois mois. Elu au Congrès en 1861, il y remplit les fonctions de président de la Chambre des députés, jusqu'à ce que l'approche de l'armée française eût mis le gouvernement mexicain en fuite (1863). Lerdo de Tejada suivit le président Juarez, accepta

le portefeuille de la Justice, puis celui des Affaires étrangères (1863), et, lorsque Maximilien eut été fait prisonnier, il contribua à décider le président Juarez à faire fusiller l'empereur (1867). Plus tard, en 1871, lors de la réélection de Juarez, il fut l'un des compétiteurs à la présidence et Juarez étant mort (1872), il le remplaça d'abord provisoirement, puis à titre définitif (1872). Il fut réélu en 1876, mais le général Porfirio Diaz le renversa du pouvoir et fit son entrée dans la capitale le 1er décembre 1876. Forcé de fuir, Lerdo de Tejada se fixa alors aux Etats-Unis.

LEREBOULLET (Léon), médecin français, né à Strasbourg en 1842. Il fut d'abord médecin militaire et professeur agrégé à l'Ecole du Val-de-Grâce. Il a publié un *Manuel du microscope,* en collaboration avec M. Duval (1872) et le *Dictionnaire usuel des sciences médicales* (1885), en collaboration avec Dechambre. On trouve en outre de nombreux articles du même auteur dans la « Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie », le « Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales » et les « Bulletins de la Société médicale des hôpitaux ».

. **LEREBOULLET** (Adolphe-Louis-Auguste), journaliste français, frère du précédent, né à Strasbourg en 1845. — Il est mort en 1886.

LERMINA (Jules-Hippolyte), homme de lettres, né à Paris le 27 mars 1839. Il débuta dans le journalisme en collaborant au « Diogène », puis au « Petit Journal » et au « Soleil », fonda *le Corsaire,* feuille d'avant-garde où MM. Ranc, Siebecker, Razoua, V. Noir, G. Sauton, tiraillèrent contre l'Empire (1865-1866), et se trouva tout naturellement mêlé, en 1867, aux manifestations du cimetière Montmartre. Arrêté comme l'un des plus bruyants, M. J. Lermina dut subir à Mazas trois jours de prison préventive au bout desquels il fut relâché, mais dont il a retracé les péripéties dans un volume de circonstance : *Soixante-douze heures à Mazas* (1867, in-18). Après « le Corsaire », il fonda *le Satan,* que les condamnations judiciaires tuèrent comme son aîné, puis entra au « Gaulois », qui l'envoya comme reporter en Turquie lors de l'insurrection de la Crète. Le mouvement révolutionnaire qui s'accentuait, en 1869, dans les journaux et dans les réunions publiques, lui donna l'occasion de s'y mêler activement et il paya si bien de sa personne qu'un de ses discours, dans un meeting, lui valut une détention de trois mois; l'année suivante une proposition qu'il fit, dans une réunion tenue aux Folies-Bergère, de mettre l'empereur en accusation, le fit condamner à deux ans de prison, qu'il obtint néanmoins de faire dans une maison de santé, sous prétexte d'état maladif. Quelque temps après, il réussit à s'évader. Lors de la chute de l'Empire, il reparut, s'engagea dans un régiment de marche et prit part aux affaires du Bourget et de Buzenval. Depuis l'affermissement de la République, M. Lermina a complètement renoncé au rôle d'agitateur et a publié, non sans succès, des ouvrages de divers genres. On lui doit : *Histoire anecdotique illustrée de la révolution de* 1848 (1868, in-8°); *Histoire de la misère ou le Prolétariat à travers les âges* (1868, in-12); *Propos de Thomas Vireloque* (1868, in-12); *les Mystères de New-York* (1874) et *Marien,* roman, publiés sous le pseudonyme de **William Cobb** (1875, in-12); *les Loups de Paris,* roman (1876, 3 vol. in-12); *la Succession Tricoche et Cacolet* (1877, 2 vol. in-12); *les Mille et une femmes* (1879, 2 vol. in-12); *les Mariages maudits* (1880, in-12); *les Chasseurs de femmes* (1881, in-4°); *la Criminelle* (1881, in-12); *la Haute Canaille* (1881, in-12); *Vive la République ! histoire d'un gamin de Paris* (1882, in-4°); *la Comtesse Mercadet* (1884, in-12); *Histoire de cent ans, Fondation de la République française* (1884, in-4°); *le Fils de Monte-Cristo, suite du roman d'Alex. Dumas* (1885, 3 vol. in-12); *le Trésor de Monte-Cristo, suite et fin du roman d'Alex. Dumas* (1885, in-4°); *Histoires incroyables* (1885, in-8°); *les Hystériques de Paris* (1885, in-12); *le Livre d'amour* (1885, in-12); *la Vie joyeuse,* recueil de nouvelles (1885, in-12); *la France martyre* (1887, in-12); *Nouvelles Histoires incroyables* (1888, in-12). Il a en outre publié, avec la collaboration d'une société de savants et d'hommes de lettres un excellent *Dictionnaire de la France contemporaine* (1884, in-4°) consacré à toutes les illustrations de notre époque, et il a fait représenter à l'Ambigu et à la Gaîté trois grands drames : *la Lettre rouge, Turenne, la Criminelle.* Il a été nommé en 1888 membre du comité d'organisation du Congrès littéraire à l'Exposition de 1889.

LEROLLE (Henry), peintre français, né à Paris en 1848. Il entra à l'Ecole des Beaux-Arts, où il devint l'élève de M. Lamothe. Il a exposé : *Chevreuil en forêt* et *Objets de cuisine* (1868); *En Orient* et *Baptême de saint Agard et de saint Aglibert* pour l'Eglise de Créteil (Seine); *les Fleurs de sainte Marie-Madeleine* et *la Sainte Vierge* (1875); *la Toilette* (1876); *A la fontaine* et *Cérémonie druidique* (1877); *la Communion des apôtres* (1878). En 1879, l'artiste recevait une médaille de 3e classe pour un tableau : *Jacob chez Laban,* et, l'année suivante, une médaille de 1re classe récompensait *Dans la campagne* (v. ce mot), tableau que l'Etat acquit pour le musée du Luxembourg. M. Lerolle s'y montrait en pleine possession de son talent, et il témoignait d'une délicatesse d'imagination qui faisait pressentir en lui un décorateur harmonieux et un poète attachant. Depuis, il a exposé des tableaux aussi intéressants au point de vue de la conception que de la facture et qui ont obtenu l'accueil le plus favorable : *Au Bord de la rivière, l'Arrivée des bergers* (1883); *A l'Orgue* (v. ce mot) [1885]; *Communion* (1888); *Albert-le-Grand au couvent Saint-Jacques,* panneau décoratif pour la Sorbonne (1889). M. Lerolle a été nommé membre du jury des récompenses à l'Exposition universelle de 1889 (section de Peinture).

** **LEROUX** (Paul-Augustin-Alfred), homme politique et écrivain français, né le 11 décembre 1815. — Il est mort en 1880. — Son fils, M. Georges-Anne-Jean-Paul LEROUX, né à Paris le 24 septembre 1850, avocat, a été élu député de Fontenay-le-Comte en 1881 et député de la Vendée en 1885, avec un programme réactionnaire.

LEROUX (Hector-Louis), peintre français, né à Verdun le 27 décembre 1829. Après avoir appris le métier de perruquier, qu'il exerça jusqu'en 1848, le futur peintre des *vestales* vint à Paris, entra dans l'atelier de Picot et obtint en 1857 un second prix de Rome avec une composition : *la Résurrection de Lazare.* Vers le même moment, il eut une commande du gouvernement, qui lui demandait une copie de *l'Amour sacré* et de *l'Amour profane.* Il alla à Rome et se mit au nombre des amoureux de l'antiquité. Il s'est attaché surtout à reproduire le côté intime des mœurs païennes, romaines de préférence. Il exposa successivement : *Une nouvelle vestale* et *Croyantes* (1863); *les Funérailles au columbarium de la maison des Césars, porte Capène, à Rome,* toile qui appartient à l'Etat et a pris place dans le musée du Luxembourg (1864); *Expiation. Initiation aux mystères d'Isis* et *l'Esclave d'Horace* (1865); *Un improvisateur chez Salluste* et *César à Formies* (1866); *Tibulle et Délie* et *la Sérénade,* tableau que possède le musée de Saint-Germain (1867); *Messaline* et *Sorcière* (1868); *Un miracle chez la bonne déesse* (1869); *Prière à la Fièvre* et *la Gardienne du feu sacré* (1870); *la Vestale Tuccia,* qui figure au musée de Washington (1874); *les Funérailles de Thémistocle* et *le Procès d'une vestale* (1876); *les Danaïdes* et *la Vestale Claudia Quinta* (1877); *Minerve Poliade sur l'acropole d'Athènes* et *Orphelines* (1878); *la Toilette de Minerve Poliade* (Exposition universelle de 1878); *Ecole de vestales* et *Vestale endormie* (1880); *Herculanum le 23 août an 79* (1881); *Pêcheurs* (1882); *Sacrarium* et *le Tibre* (1883); *Un gradin à l'amphithéâtre, le Collège des vestales fuyant Rome, an 390 avant Jésus-Christ* (1884); *la Pierre mystérieuse de Pompéi* et *Seïla, fille de Jephté* (1885); *le Vésuve* et *Un soir* (1886); *Au tombeau de Virgile à Naples* et *Confidences à Vénus pompéienne* (1887); *Frère et Sœur,* portraits (1888); *Un artiste d'Herculanum* (1889). M. Leroux a obtenu des médailles de 3e classe en 1863 et en 1864, une médaille de 2e classe en 1874 et une médaille de 3e classe à l'Exposition universelle de 1878. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1877.

. **LEROUX** (Frédéric-Etienne), sculpteur français, né à Ecouché (Orne) en 1836. — Il faut ajouter aux œuvres déjà citées de l'artiste : *Démosthène, au bord de la mer, s'exerce à la parole* et *Jeanne Darc,* buste (1875); *Amazone blessée* (1876); *Rachel* et portrait de *Mlle Legault* (1877); *l'Amiral baron de Mackau* et la reproduction en marbre de *Démosthènes* (1873), qui valut à son auteur la croix de chevalier de la Légion d'honneur. A l'Exposition universelle de 1878, il obtint une médaille de 2e classe. Dans la suite, il a exposé : *Jeanne Darc,* statue en plâtre, et le portrait du *prince de Berghe* (1879); le buste de *M. le duc d'Audiffret-Pasquier* (1880). Le 10 octobre de la même année, on inaugurait à Compiègne, en face de l'hôtel de ville, la statue de *Jeanne Darc,* qui avait figuré au Salon de 1879; le modèle avait été donné par l'Etat et le bronze fondu aux frais de la Ville. *Rachel avant d'entrer en scène* parut en 1882. Puis : *Une jeune fileuse* (1883); le buste de *M. Valadon* et la statue de *Monseigneur Rousselet,* destinée à son tombeau, dans la cathédrale de Séez [Orne] (1884); le portrait de *M. Renan,* de l'Académie française (1885); *Marchande de roses* et le portrait de *M. Théodore Aubanel* (1886); le portrait de *M. de Marcère, sénateur* (1887); un portrait de *M. B. Lévy* et un modèle réduit de la statue de *M. A. Boucicaut,* destinée à la ville de Bellême [Orne] (1888); les bustes de *M. Nicole* et de *Ch. Monselet* (1889). M. Etienne Leroux a été depuis longtemps élu membre du jury de la section de Sculpture pour les Salons annuels.

LE ROUX (Hugues), journaliste et romancier français, né au Havre en 1860. Il collabore à la « Revue politique et littéraire » et au journal « le Temps », où, depuis le départ de M. Jules Claretie, il rédige « la Vie à Paris », chronique parisienne à laquelle il sait donner de l'attrait et de la variété. Il a publié en outre : *la Russie souterraine,* traduit du russe (1885, in-12); *l'Attentat Sloughine,* roman de mœurs nihilistes (1885, in-12); *Un de nous* (1886, in-18); *Médéric et Lisée,* roman de mœurs champêtres (1886, in-18); *l'Enfer parisien,* recueil d'études, dont la plupart ont paru dans le « Temps » (1888, in-12); *le Frère lai,* roman (1888, in-12); *Chez les filles,* recueil de nouvelles (1888, in-12); *l'Amour infirme,* roman (1888, in-12). Il a de plus adapté au théâtre *Crime et Châtiment,* de Dostoïewski, drame qui a obtenu du succès (Odéon, 16 septembre 1888).

LEROY (Louis), journaliste et auteur dramatique, né à Paris en 1812, mort dans la même ville le 31 juillet 1885. Il fut attaché en qualité de graveur au dépôt des cartes au ministère de la Guerre, et eut, en 1851, un atelier de peinture, envoyant aux Salons annuels des vues des environs de Paris, dont quelques-unes parurent gravées ou lithographiées dans l'« Artiste ». Il donna à l'Odéon, sous la direction La Rounat, trois comédies : *les Plumes de paon, les Relais, la Conquête de ma femme,* qui obtinrent un succès d'estime. Il se tourna vers le Gymnase et composa, en collaboration avec l'acteur Régnier, *le Chemin retrouvé,* comédie en quatre actes (1868) : « C'est, dit Théophile Gautier, une des plus jolies pièces qu'ait jouées depuis longtemps le théâtre de M. Montigny. » M. Louis Leroy a fait représenter successivement : au Gymnase, *les Mousquetaires de Bougival,* un acte (1869); *les Reflets,* trois actes, avec Delacour (1871); *le Cousin Jacques,* trois actes (1872); à l'Odéon, *le Haschich,* un acte (1873); au Palais-Royal, *Il est de la police,* avec Labiche; au Gymnase, *la Chute,* quatre actes (1874); *Gilberte,* quatre actes, avec Gondinet; *le Charmeur,* trois actes (1876); au Palais-Royal, *le Modèle,* scènes de la vie d'artiste; au Gymnase, *Laurianne,* trois actes (1879). Il a publié *les Tréteaux parisiens de ville et de théâtre* (1881). Il a collaboré au « Journal amusant », au « Gaulois » et pendant trente ans au « Charivari ».

LEROY (Charles-Théodore), publiciste français, né à Paris le 30 mars 1844. A sa sortie de l'école primaire, la seule que la situation de fortune de ses parents lui eût permis de fréquenter, M. Charles Leroy fut placé comme apprenti chez un horloger. Il y resta trois ans, s'occupant un peu à régler les pendules, beaucoup à lire, à étudier, à compléter son instruction. Doué d'un esprit original et chercheur, d'une imagination vive, il se fit en peu de temps un fonds de connaissances littéraires et scientifiques et entra dans les bureaux du chemin de fer du Nord. Mais son humeur caustique le poussait vers la presse fantaisiste, la seule qui, sous l'Empire, trouvait le moyen de faire entendre des vérités parfois bien dures pour le pouvoir. En 1868, M. Leroy entra au « Tintamarre », journal satirique, où il publia des articles pleins d'humour : les *Dépêches télégraphiques,* le *Guide du duelliste,* le *Guide de l'assassin,* etc.; il collaborait en même temps au « Monde comique et à l'« Esprit follet », etc. En 1870, ses infirmités ne lui permettant pas de prendre les armes, il voulut du moins servir son pays par la plume, et, durant le siège, fit paraître dans divers journaux politiques des lignes pleines du plus pur patriotisme. La guerre finie, les feuilles les plus humoristiques, le « Grelot », le « Sifflet », attachèrent M. Leroy à leur rédaction. Il ne quitta pas pour cela le « Tintamarre », qui lui dut un de ses plus grands succès. Nous voulons parler d'une série d'articles parus sous le titre de : *Ramollot* ou de *Pinteau,* et dans lesquels l'auteur tournait en ridicule, non pas l'armée, mais les travers de quelques types de la vieille école; *la musique, Marat, le tableau d'avancement* et *les recrues,* où se trouve ce mot épique d'un colonel qui a l'horreur du pékin : « Tant qu'on recrutera l'armée dans le civil, on ne fera rien de bon... » Ce type de Ramollot, créé par M. Leroy, obtint une si grande vogue, que l'on conseilla à l'auteur de réunir les articles du « Tintamarre » en volume. Le conseil fut bon, et *Ramollot* fit la fortune de son éditeur. M. Leroy, à qui tous les genres sont bons, sauf le genre ennuyeux, a fait aussi de la critique d'art, notamment dans le « Derby », où il a écrit, en même temps que des comptes rendus de Salons, les biographies remarquées de nos premiers artistes peintres. En 1879, il a épousé Mlle Jeanne ALLAIS, qui est, elle aussi, un écrivain de talent et l'auteur de *Dricheite,* un roman d'une exquise fraîcheur. M. Leroy a publié les ouvrages suivants : *Histoire comique illustrée de l'Assemblée nationale de* 1876 (1876, in-8°); *le Colonel Ramollot* (1883, in-12); *Ramollot au Salon* (1883, in-12); *Nouveaux exploits du colonel Ramollot* (1884, in-12); *Guide du duelliste indélicat* (1884, in-12); *la Boîte à musique* (1885, in-12); *Guibollard et Ramollot* (1885, in-12); *la Foire aux conseils* (1886, in-12); *les Malheurs du capitaine Lorgnegrut* (1887, in-12); *Un gendre à l'essai,* roman (1888, in-18). On lui doit aussi des monologues, l'*Almanach du colonel Ramollot* (1886), etc.

LEROY-BEAULIEU (Anatole), écrivain français, né à Lisieux en 1842. Il débuta par un volume de poésies, *Heures de solitude* (1865, in-12), qui ne fit pas grand bruit, s'occupa ensuite d'art, comme le témoignent plusieurs de ses publications : *Une troupe de comédiens* (1866) et notamment *la Restauration de nos monuments historiques devant l'Art* (1875, in-8°); puis il se tourna vers la haute politique, et écrivit : *Un empereur, un roi, un pape, une restauration* (1879, in-12), analyse de la politique de Napoléon III vis-à-vis de l'Italie, de la papauté et de l'Espagne. Un long séjour que M. Anatole Leroy-Beaulieu fit en Russie lui donna une connaissance approfondie des hommes et des choses de ce pays et nous valut plusieurs volumes pleins d'intérêt, dans lesquels l'auteur, tout en montrant les avantages que la France peut trouver à se rapprocher autant que possible de la Russie, n'hésite pas à nous mettre en garde contre la sécurité trop absolue qu'on pourrait fonder sur cette alliance. Dans cet ordre d'études, nous citerons : *l'Empire des tsars et les Russes* (1881-1882, in-8°); *Un homme d'Etat russe* (*Nicolas Milutine*), *d'après sa correspondance inédite* (1884, in-12); *la France, la Russie et l'Europe* (1888, in-18). La question religieuse, qui pèse si lourdement sur notre politique intérieure, a préoccupé aussi M. Leroy-Beaulieu. Dans un volume intitulé : *les Catholiques libéraux, l'Eglise et le libéralisme, de* 1830 *à nos jours* (1886, in-12), il étudie les causes et les conséquences de la lutte du néo-ultramontanisme et de la Révolution, autrement dit du cléricalisme et du libéralisme; il apprécie les efforts de Lacordaire, de Montalembert et de Dupanloup pour rapprocher l'Eglise et la société moderne, et, tout en restant respectueux pour l'Eglise, il conclut en faveur de l'indépendance complète de l'Etat vis-à-vis d'elle. Citons encore du même auteur : *l'Algérie et la Tunisie* (1887, in-8°). M. Anatole Leroy-Beaulieu est professeur d'histoire contemporaine à l'Ecole libre des sciences politiques; il a été élu, le 30 avril 1887, membre libre de l'Académie des sciences morales; il est un des collaborateurs habituels de la « Revue des Deux-Mondes ».

** **LEROY-BEAULIEU** (Pierre-Paul), économiste français, frère du précédent, né à Saumur (Maine-et-Loire) le 9 décembre 1843. — Le 6 juillet 1878, il a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques, et, le 1er mai 1880, il a remplacé l'économiste Michel Chevalier comme professeur titulaire au collège de France, après avoir été professeur suppléant. Il se présenta à la députation le 21 août 1881 et le 9 décembre 1883, comme candidat républicain modéré dans l'arrondissement de Lodève; il échoua. Porté par les réactionnaires dans le Rhône et dans l'Hérault en 1885, il ne fut pas plus heureux. M. Leroy-Beaulieu peut se consoler de ses multiples échecs politiques en se disant que, comme économiste, il tient une place éminente, pour ne pas dire la première place. Outre les ouvrages que nous avons cités aux tomes X et XVI du *Grand Dictionnaire,* il a publié : *le Collectivisme, examen critique du nouveau socialisme* (1884) et un *Précis d'économie politique* (1888). Il a fondé un journal hebdomadaire, *l'Economiste français,* et il rédige la partie économique du « Journal des Débats ».

* **LE ROY DE SAINTE-CROIX** (François-Noël), archéologue français, né à Sainte-Croix-sur-Buchy (Seine-Inférieure) en 1834. — Il est mort à Metz en 1882. Ses derniers écrits ont pour titre : *l'Alsace en fête sous la domination de Louis de France* (1880, in-4°); *l'Alsacien qui rit, boit, chante et danse* (1880, in-12); *le Chant de guerre pour l'armée du Rhin ou la Marseillaise* (1880, gr. in-8°); *les Dames d'Alsace devant l'histoire,* etc. (1880, in-12); *Monographie de la cathédrale de Strasbourg* (1880, in-4°); *la Marseillaise et Rouget de Lisle* (1880, gr. in-8°); *Encore la Marseillaise et Rouget de Lisle* (1880, gr. in-8°); *les Anniversaires glorieux de l'Alsace* (1881, in-12); *Etude de la gravure au* XIXe *siècle* (1882, in-12).

** **LE ROYER** (Philippe-Elie), magistrat et homme politique français, né à Genève le 27 juin 1816.—M. Dufaure lui offrit, le 29 janvier 1879, le poste de procureur général près la cour de Cassation, qu'il refusa. Il entra dans le cabinet Waddington (4 février 1879) comme ministre de la Justice, apporta dans le personnel des parquets des modifications importantes, présenta un projet d'amnistie et un projet réorganisant le conseil d'Etat, se prononça contre la mise en accusation des ministres du Seize-Mai et pour le retour du Parlement à Paris. Démissionnaire pour raison de santé au mois de décembre 1879, il reprit sa place au Sénat, dont il est le président depuis 1882.

. **LESCURE** (Mathurin-François-Adolphe DE), littérateur français, né à Bretenoux (Lot) en 1833. — Depuis 1877, il a publié : *le Château de Barbe-Bleue* (1877, in-12); *François Ier* (1878, gr. in-8°); *Mademoiselle de Cagliostro* (1878, in-12); *le Démon des Montchevreul* (1880, in-12); *les Femmes philosophes* (1880 in-12); *les Mères illustres, études morales et portraits d'histoire intime* (1881, gr. in-8°); *l'Amour sous la Terreur* (1882, in-12), ouvrage dont nous avons rendu compte (v. AMOUR); *les Grandes Epouses, études morales et portraits d'histoire intime* (1883, gr. in-8°); *le Monde enchanté,* choix de contes de fées (1883, gr. in-8°); *Rivarol et la Société française pendant la Révolution et l'émigration* (1883, gr. in-8°); *Vie de Henri IV* (1887, in-18); *les Deux France* (1888, gr. in-8°); *François Coppée; l'homme et la vie* (1889, in-18). Il a, de plus, édité *les Mémoires sur la guerre de Vendée et l'expédition de Quiberon* (1877, in-12); *Mémoires de Brissot* (1877, in-12); *Mémoires sur l'émi-*